

3. Accès aux actes des héritiers via Izimi

Vous avez désormais accès, via Izimi, aux actes des personnes décédées dont vous êtes l'héritier. Attention : pour pouvoir consulter ces actes, vous devez être mentionné comme « héritier » (c'est-à-dire avoir accepté la succession) dans l'acte de succession ou dans l'attestation de succession établie depuis le 1^{er} avril 2023. Si cette condition n'est pas remplie, ces actes ne seront pas visibles. En ouvrant l'onglet « Services », vous obtenez immédiatement un aperçu de toutes les personnes décédées dont vous pouvez consulter les actes en tant qu'héritier.

Services de votre notaire

Transfert de coffre-fort

 [Gérer le transfert du coffre-fort](#)

Mes actes et données

Les actes que vous avez signés chez un notaire depuis le 1er janvier 2015 sont conservés électroniquement dans Naban, la banque des actes notariés. Vos données notariales sont enregistrées de manière centralisée dans les registres du notariat belge. Cela garantit la transparence, la sécurité juridique et prévient les abus. Vous pouvez consulter vos actes et données via Izimi.

-  [Actes et données personnelles](#)
-  [Actes de Bakery Smith](#)
-  [Actes de Bakery Smith et ses sociétés absorbées](#)
-  [Actes en tant qu'héritier de John Smith](#)

Ou vous cliquez sur la coche.

Actes et données personnelles

Vous pouvez conserver vos actes dans votre coffre personnel en en faisant une copie. Cet s'agit d'une copie, qui n'a donc pas la même valeur probante que l'acte authentique origi

Actes et données pers

Vous pouvez conserver vos actes dans votre coffre personnel en en faisant une copie. Cet s'agit d'une copie, qui n'a donc pas la même valeur probante que l'acte authentique origi

Actes Registres

2017

Donation

Référence
Constitution Bakery Smith

Date de l'acte
2017-07-21

Quelles données souhaitez-vous consulter?

- Actes et données personnelles ☒ **ACTIF**
- Actes de Bakery Smith >
- Actes de Bakery Smith et ses sociétés absorbées >
- Actes en tant qu'héritier de John Smith >

Contact

En cas de questions, le Service Desk se tient à votre disposition (02 50 50 888).